

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 24 Septembre 2015 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont : Salle du Conseil

Procès-verbal

L'an 2015, le 24 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Catherine LOUIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courrier du 17 septembre 2015 aux conseillers municipaux. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17 septembre 2015..

Présents : Mme Catherine LOUIS, M. Jean MANSOURI, Mme Annette MAISON, Mme Isabelle GEORGES-PY, Mme Tiffany DE SANTA, M. René POIRSON, M. Régis MOREAU, M. Laurent FRANCOIS, M. Guillaume COMBES, Mme Vanessa GRANDEMANGE, Mme Laëtitia HERROUIN, Mme Anne-Claire CAUSIN, Mme Monique DAVAL, Mme Anne-Marie MOUREY, M. Jean-Jacques ROSAYE.

Excusés ayant donné procuration : M. Jean-Pierre DIDIER à M. Jean MANSOURI et M. Bruno DERVAUX à Laurent FRANCOIS

Absent : M. Jean-Pierre DEMANGEL

A été nommée secrétaire : Mme Anne-Marie MOUREY

Le procès-verbal de la séance du 25 juin 2015 a été approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire poursuit en demandant aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur l'ordre du jour qui leur a été transmis le 17 septembre 2015.

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

D) DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Droit de préemption urbain :**

La commune n'exerce pas son droit de préemption sur :

- La vente d'un terrain sis rue de Franould appartenant à Mr Jacques Michel Frenot
- La vente d'un immeuble sis 133 rue du Gouot appartenant à Mr Frédéric Rolin
- La vente d'un immeuble sis 250 passage des Breuchottes appartenant à Mr et Mme Guy Bérard

- **Champs Ramés**

Signature d'un marché
avec PEDUZZI VRD SAS
88120 SAINT AME
Montant HT : 99 429,50 €

- **Fourniture de gaz naturel**

Signature d'un contrat relatif à la fourniture de gaz naturel et à l'utilisation du réseau public de distribution concernant l'ensemble des bâtiments communaux de la commune

Avec la S. A. ENI GAS et POWER FRANCE
Du 1^{er} novembre 2015 au 31/10/2018

- **Travaux de rénovation des deux réservoirs d'eau potable de la commune**

Signature d'un marché pour la préparation et le suivi des travaux avec
Mr Philippe HERQUEL , Consultant,
488 rue de la Heunotte 88220 HADOL
Montant des honoraires HT : 8 000 €

- **Assainissement DOMMARTIN - VECOUX**

Signature d'un marché pour la maîtrise d'œuvre avec
Sarl EHV d'Eloyes ,
Montant des honoraires HT : 2 456 €

- **Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)**

Signature d'un contrat pour la mission de formalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP),
avec le Bureau d'Etudes Patrice NORMAND EURL
Les Maires d'avaux 701280 SAINT-BRESSON
Montant des honoraires HT : 2 500,00 €

II) DELIBERATIONS

- **Redevance pour la distribution de gaz**

Délibération fixant le taux à 0,035 €/ml pour la redevance due à la commune par Gaz de France pour l'occupation de son domaine public pour l'année 2016

Ce taux est fixé par GRDF.

Ce point à l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)**

Proposition du Bureau d'Etudes Patrice NORMAND

Liste des bâtiments concernés : mairie, musée, salle des fêtes, salle informatique, espace Louis Gérard, maison des associations, salle de musique, église, vestiaire foot, écoles maternelle et élémentaire, 2 salons de coiffure, local infirmières et salon esthéticienne.

Mr. MANSOURI nous précise que ce dossier fera état de dérogations et que la proposition d'Ad'AP n'est pas finalisée à ce jour. Aussi, il propose de reporter cette délibération à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal

- **Convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur**
à passer entre Gaz de France et la commune concernant l'église
(Mr Mansouri)

Il s'agit d'une convention de principe qui recense dans un premier temps, tous les bâtiments (dont la commune est propriétaire), compatibles par leur hauteur et leur emplacement géographique, pour l'installation des antennes et concentrateurs. Dans quelques mois, lorsque nous aurons une cartographie globale de tous les sites sur le territoire français, une étude nationale déterminera les bâtiments les plus intéressants pour abriter nos équipements.

GRDF engagera alors une démarche de validation de l'installation de nos équipements, auprès des différents organismes qui pourront être concernés, tels que : églises, Architectes des Bâtiments de France et

autres exploitants. Un bail sera ensuite signé, en complément de la convention, pour chaque site retenu dès qu'une étude technique aura été réalisée.

Une délibération avait été prise lors de la séance du Conseil Municipal du 22 mai 2014 par 12 voix contre – 4 voix pour et 3 abstentions.

M. MANSOURI précise qu'à la suite d'un entretien avec GRDF, de plus amples explications lui ont été fournies, notamment sur les ondes émises, et que la redevance annuelle serait de 50 € sur un bâtiment public, tel l'église.

Après discussion, le conseil municipal adopte cette délibération, sous réserve d'obtenir de GRDF des conditions techniques et financières appropriées, par 8 voix pour – 7 voix contre et 3 abstentions,

- **Périmètre de sécurité du réservoir d'eau potable de la Croisette.**

Mme Catherine LOUIS précise qu'il convient d'effectuer un dégagement de 35 mètres de sécurité pour le réservoir d'eau potable de la Croisette et qu'il convient d'abattre des arbres.

Délibération sollicitant l'intervention de l'ONF

Le Conseil Municipal sollicite, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'intervention de l'ONF.

- **Office du tourisme de Remiremont**

Mme Isabelle GEORGES-PY présente une convention de renouvellement de l'adhésion de notre Commune auprès de l'Office du Tourisme de Remiremont par laquelle la Commune s'engage à verser à l'Office du Tourisme une subvention de 1,50 € par habitant à compter du 1^{er} janvier 2016. Sur une base de 1888 habitants, cette subvention s'élève à 2.832 € par an. Cette convention sera renouvelée chaque année par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties 3 mois avant sa date d'effet.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Feux de la Saint Jean - Fête nationale du 14 Juillet**
Week end dédié à la fête Patronale Saint Laurent :

M. Jean MANSOURI récapitule les participations financières de la Commune aux manifestations festives d'intérêt communal précitées.

Manifestations festives	Services Techniques	Droit de place	Autres dépenses
Feux de la Saint-Jean	824,49 €		336,68 € (gardiennage)
14 juillet	371,44 € (14 juillet) 594,03 € (feux artifice)		2.369 € (feux artifice)
Fête patronale St-Laurent	1 441,45 €	1 875 € foire et fête 1 168 € vide-grenier	328,73 € (gardiennage) 35,77 € (Sicovad) 282 € (EDF)

Après présentation des résultats chiffrés, le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'attribution des résultats financiers suivants :

Droit de place : 1 875,00 € au Comité des Fêtes et 1 168,00 € au football club pour son vide-grenier.

Mme Louis fait l'observation de l'absence de notre Confrérie des Pieds de Cochons durant le week end dédié à la Saint Laurent. La population en a fait la remarque, ainsi que des intronisés de notre Confrérie et des Confréries extérieures. Nous n'attendons que leur retour pour l'intérêt de cette foire au village. A bon entendre.

- **Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC)**

Demandes d'adhésion de Bouxurulles, Removille et la Neuville sous Montfort.

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents ou représentés les demandes d'adhésion précitées.

Le compte rendu de la réunion du 6 juillet 2015 est consultable en mairie.

- **Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (SMIC)**

Demandes d'adhésion de plusieurs collectivités à savoir :

- La commune de CELLES SUR PLAINE (canton de RAON L'ETAPE)
- Le Syndicat Intercommunal de Gestion du RPI de Chermisey, Midreveaux et Sionne ainsi que le Syndicat Intercommunal de Gestion du RPI de Coinches, Remomeix

Le conseil vote, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les demandes d'adhésion précitées.

Le compte rendu de la réunion du 2 juin 2015 est consultable en mairie.

- **Communauté de Communes de la Portes des Hautes Vosges (CCPHV)**

Mme Catherine LOUIS précise que le rapport d'activités est consultable en mairie et informe les conseillers de la tenue de la prochaine réunion de la CCPHV le mardi 29 septembre à 18 h 30 en Mairie de Saint-Etienne-les-Remiremont.

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III) INFORMATIONS

- **Lotissement Champs Ramés**

Le permis d'aménager pour les 9 lots a été signé le 28 juillet 2015.

M. Jean MANSOURI confirme la passation du marché de VRD à l'entreprise PEDUZZI VRD de SAINT-AME. Il précise que les travaux ERDF et France TELECOM ne sont pas inclus dans ce marché. Trois réunions se sont déjà tenues sur le site, avec implantation de la rue à créer et bornage des différents lots. La période de préparation du chantier achevée, le démarrage des travaux est imminent.

- **Assainissement Dommartin - Vecoux**

Plusieurs réunions se sont tenues et l'entreprise TRB va reprendre les travaux très prochainement pour une fin de travaux prévue le 31 décembre prochain.

- **Conseil Municipal des Enfants**

M. Régis MOREAU nous donne le compte-rendu des activités du CME.

Le dimanche 20 septembre 2015, lors de la journée du patrimoine, le CME s'est déplacé au Conseil Départemental à EPINAL avec Mme Le Maire, des parents et certains membres du Conseil Municipal avec visite de la salle des délibérations, du bureau du Président et des salles de réception.

Prochaines rencontres :

02/10/2015 à 17 h 00 : préparation élection de 3 CM1

09/10/2015 : participation à la remise des prix du concours des maisons fleuries et à l'accueil des nouveaux habitants

10/10/2015 : à partir de 9 h 30, vente de brioches au profit de l'ADAPEI.

17/10/2015 : de 10 à 11 h, élections 3 CM1

• **Concours des Maisons Fleuries**

Mme Annette MAISON donne le compte rendu des réunions 21 et 28 juillet 2015.

Après repérage et photos à l'appui, le jury a délibéré en tenant compte des critères de ce concours.

La remise des prix aura lieu le vendredi 9 octobre à 18 h 30 à la salle des Fêtes, en même temps que l'accueil des nouveaux habitants.

Résultats du concours :

✓ 1° Prix	Madame Martine GROSJEAN	Rue de la Poirie
✓ 2° Prix	Monsieur Gaston PIERRE	Rue de la Faxette
✓ 3° Prix	Monsieur Laurent RICHARD	Rue des Mitreuches
✓ 4° Prix	Madame Jacqueline DESMOUGIN	Rue de la Croisette
✓ 5° Prix	Madame Anne-Marie DEMANGE	Rue des Tilles
✓ 6° Prix	Monsieur BRICE Michel	Rue de Franould

• **Rentrée des classes**

Mme Annette MAISON nous rend compte du bilan des effectifs par école et par classe ainsi que du bilan des travaux d'été par école.

Effectifs école maternelle :

TPS	7
PS	17
MS	23
GS	19
TOTAL	66

Effectifs école élémentaire :

CP	23
CP/CE1	22
CE1/CE2	24
CM1	25
CM2	24
TOTAL	118

Soit, pour les 2 écoles, 184 élèves

Travaux d'été école maternelle :

- Installation d'une structure modulable de motricité en mousse comprenant 11 pièces
- Commande d'un range-vélos

Travaux d'été école élémentaire :

- Rafrachissement des peintures dans les toilettes
- Installation de vidéo-projecteurs dans les 5 classes
- Remplacement des anciennes armoires par des placards
- Renouvellement des sacs à chaussons

Les enseignants des 2 écoles remercient la Municipalité pour tous les travaux réalisés.

• **Affaires Périscolaires - NAP**

Mme Tiffany DE SANTA dresse le bilan de la mise en place de nouveaux rythmes scolaires. Actuellement 47 inscriptions en NAP (34 en élémentaire et 13 en maternelle).

Pour cette période de rentrée, les enfants découvrent l'écologie et le recyclage en partenariat avec le SICOVAD. Au programme tri, recyclage, travail sur la récupération et l'accommodage des restes. Le dernier mercredi, les enfants se rendront à la déchetterie de Rupt-sur-Moselle. Bien que cette déchetterie ne fasse pas partie du SICOVAD, sa direction a gentiment accepté de les recevoir, ce qui n'était pas possible avec une déchetterie du SICOVAD qui ne reçoit que les écoles. Ce programme n'empêche pas les pauses récréatives telles que tournoi de babyfoot ou parties de pétanques sur le nouveau terrain communal.

La prochaine période sera consacrée à la sécurité et la santé :

- Intervention de bénévoles de la Croix Rouge pour les élémentaires qui seront initiés aux premiers secours (avec diplôme à la clé)
- Intervention d'un pompier bénévole pour les plus petits.
- Visite d'un dentiste

Mme Tiffany DE SANTA nous précise que le groupe départemental d'appui de l'académie Nancy Metz a validé le Projet Educatif Territorial (PEDT) rédigé par la Commune. La convention de validation peut donc être signée pour une période de 3 ans à compter du 01/09/2015 d'où déblocage d'un fonds de soutien de 90 € par enfant scolarisé (50 € + 40 € supplémentaires en tant que commune rurale), assorti d'un planning régulier des activités mises en place.

Une convention de mutualisation et de prêt de matériel scolaire est en cours de signature avec les directeurs des écoles, afin de faciliter l'utilisation des jeux et produits non consommables ainsi que permettre des économies par la non multiplication des achats de mêmes jeux. Les directeurs des écoles sont remerciés pour leur participation.

• **Date prévisionnelle des prochaines réunions de Conseil Municipal :**

Jeudi 15 Octobre 2015

Jeudi 10 décembre 2015

• **Date des Elections Régionales**

6 Décembre 2015 et 13 décembre 2015

Fait A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 24 septembre 2015

La secrétaire de séance
Anne-Marie MOUREY